**Mise en œuvre du plan d’action de**

**la Politique de développement social de Laval**

**présenté par Catherine Gagné**



**Faits saillants pour l’élaboration du plan en question :**

* Priorisation des objectifs parmi la trentaine d’objectifs du plan d’action;
* Réflexion sur les résultats attendus pour pouvoir évaluer le plan d’action à la mi-temps et à la fin et démontrer les impacts;
* Rédaction des états de situation et réalisés des ateliers de partenariat pour identifier les enjeux avec l’ensemble des acteurs;
* Démontrer les impacts des résultats attendus;
* Création de comités de travail et de chantiers de travail;
* Engagement des partenaires pour la mise en œuvre du plan d’action;
* Rédaction finale du plan d’action en 2019.

Certaines pistes d’actions ont été élaborées et mises en œuvre, mais la pandémie a ralenti l’avancement du plan d’action.

Beaucoup d’activités de mobilisations ont été réalisées ainsi que de la concertation pour s’assurer que les actions ciblées soient concertées, qu’il y avait un engagement des partenaires et que des indicateurs des résultats étaient présentés également.

Toute la démarche est basée sur des valeurs et principes qui ont servi tout au long du processus d’identification des objectifs et des actions et qui serviront aussi à la mise en œuvre du plan d’action.

**Valeurs et principes identifiés:**

* Accessibilité universelle
* Créativité et innovation
* Développement durable
* Équité
* Inclusion et intégration
* Pouvoir d’agir
* Solidarité.

**Mise en œuvre du plan d’action :**

1. **Développement d’une cellule de travail** : Ne fonctionne pas par appel de projets. Les partenaires ont élaboré ensemble un mécanisme pour identifier les actions et les mettre en œuvre. Toutes les actions sont inscrites dans un plan d’action. Mise en place de cellules de travail multi réseaux ou intersectorielles ayant comme objectifs de développer un plan de travail.
2. **Rédaction du plan de travail :** Le plan de travail représente un canevas qui assure que les actions sont bien en lien avec la PRDS et sont bien ancrés dans les valeurs; que l’ensemble des partenaires de la cellule sont d’accord avec les actions et que le canevas aide à faire les évaluations.

(Note : Cette fiche est complémentaire à la présentation power point.)

**COLLOQUE OCTOBRE 2020**



1. **Financement** : Il peut y avoir une demande financière qui est faite mais toutes les actions ne nécessitent pas du financement. Le plan de travail sert d’analyse pour déposer une demande financière.
2. **Évaluation** : qui se fait en continu; intégration de l’ADS+ en cours; des résultats par rapport aux impacts qui sont documentés.

Il faut voir la Politique régionale de développement social de Laval (PRDS) comme une politique parapluie avec un plan d’action qui vient en plus-value à ce qui existe déjà dans d’autres plans d’action des partenaires. Il n’y a pas de rajout d’actions déjà présentes mais permet un meilleur arrimage, une meilleure planification, combler ce qui manque, donner un portrait plus précis pour aller chercher certains besoins, mettre en place une communauté de pratique, le tout porté par plusieurs organismes.

**Informations sur certaines orientations et objectifs avec les actions mises en place**

(Note : se référer au ppt et à la vidéo pour l’ensemble des exemples présentées)

**Par exemple, à l’orientation 3**: **Soutenir l’intégration et l’inclusion des personnes en situation de vulnérabilité ou à risque de l’être.**

Avec la situation de la Covid, en regard de l’intégration des nouveaux arrivants (immigration), le constat a été de voir qu’il y avait beaucoup de travail à faire en lien avec la traduction et l’interprétation. Un service d’interprétariat a été développé au niveau des acteurs de la région. La PRDS a permis d’accélérer et de répondre à un enjeu imminent.

Une autre action a été d’identifier collectivement, dans les trajectoires d’aide aux personnes vulnérables, les lieux où les besoins ne sont pas répondus : les trous de service et la rupture dans l’accompagnement. Avec la Covid, on a vu à Laval que l’itinérance était un enjeu très important et que les ressources en place ne pouvaient répondre aux diverses facettes de l’itinérance. La cellule de travail a fait une analyse afin de savoir quelles seraient les actions à mettre en place. L’ensemble des partenaires voient quelles seraient leur contribution.

**Période de questions**

**Comment fait-on pour conserver le plan d’action vivant et évolutif?**

Le fait d’avoir des orientations et des objectifs assez larges, ça permet d’avoir une certaine marge de manœuvre. Il est également important d’avoir des rencontres pour revoir les priorisations. Les leviers aident beaucoup à conserver un plan d’action vivant. L’évaluation est continue dans le temps.

**Existe-t-il un schéma au niveau du plan de la gouvernance?**

Il est disponible sur le site de la Ville de Laval. Il y a un comité d’analyse (il peut se modifier selon l’évolution des projets). Il existe également un comité régional où tous les comités de direction régionale sont intégrés pour discuter des différents enjeux de façon concertée.

**Références :**

[**https://www.laval.ca/Pages/Fr/A-propos/politique-gouvernance.aspx**](https://www.laval.ca/Pages/Fr/A-propos/politique-gouvernance.aspx)

[**https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/A-propos/administration-municipale/direction-generale-cour-municipale-services-municipaux/cadre-gouvernance-grands-projets.pdf**](https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/A-propos/administration-municipale/direction-generale-cour-municipale-services-municipaux/cadre-gouvernance-grands-projets.pdf)

[**www.rqds.org**](http://www.rqds.org)

5 :

**COLLOQUE OCTOBRE 2020**

